

Coordination provinciale luxembourgeoise Accueil durant le temps libre (ATL)

PV de la réunion du
28 novembre 2016 à Florenville



Au programme de cette journée

1. Accueil et introduction à la journée
2. Synthèse des journées 1 et 2 du dispositif de rencontres dédiées à l'accompagnement des opérateurs d'accueil + exercice sur les indicateurs
3. Transposition analogique du Code de qualité de l'accueil
4. L'expérience des Coordinateurs/trices ATL en matière d'accompagnement des opérateurs d'accueil
5. Construction interactive d'une charte « jeux de rôles »
6. « Parcours découverte » de la Commune de Florenville et balade en extérieur organisée par le Centre d'Interprétation du Paysage
7. Jeux de rôles à partir de situations réelles
8. Quelle suite pour la coordination provinciale (à partir de vos réponses au mail envoyé le mercredi 26 octobre 2016 par Xavier Goossens) ?
9. Evaluation de la journée et clôture

PV de la réunion en un coup d'œil

Accueil et introduction à la journée	<p>Accueil par Monsieur Eric GELHAY, Echevin de l'enfance à Florenville. Il nous a présenté l'évolution de l'accueil des enfants sur sa commune et ce que le Décret ATL a apporté à la dynamique locale.</p> <p>Présentation du déroulement de la journée par Stéphan LEYDER.</p>
Synthèse des journées 1 et 2 du dispositif de rencontres dédiées à l'accompagnement des opérateurs d'accueil + exercice sur les indicateurs	<p>Présentation de la synthèse des journées 1 (Herbeumont) et 2 (Bertrix) dédiées à l'accompagnement des opérateurs d'accueil par Sylvie LEFEBVRE.</p> <p>Distinction entre « Repère », « Critère » et « Indicateur ».</p> <p>Exercice : identifier des indicateurs permettant de vérifier que les critères d'évaluation proposés par les Coordinateurs/trices ATL à la journée à Herbeumont (à partir des photos choisies pour illustrer la qualité dans nos accueils) sont en concordance avec les repères - 4 sur les 17 - pris en considération par le Comité de pilotage (Source : les brochures « Repères » pour l'accueil des 0-3 ans.</p> <p>Proposition de poursuivre le travail en groupe de travail. Personnes déjà inscrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Halima MERABET ✓ Sabrina LECLERCQ ✓ Nathalie MORETTE ✓ Auxane JACOB <p>Qui d'autre ?</p>
Transposition analogique du Code de qualité de l'accueil	<p>Code de qualité = Ce que le milieu d'accueil doit faire au bénéfice des enfants et des familles.</p> <p>Transposition analogique = Remplacer « milieu d'accueil » par « Coordinateur ATL » et « enfants/familles » par « opérateurs d'accueil ».</p> <p>➡ Ce que le Coordinateur ATL doit faire au bénéfice des opérateurs d'accueil.</p>
L'expérience des Coordinateurs/trices ATL en matière d'accompagnement des opérateurs d'accueil	<p>Les Coordinateurs/trices ATL ont échangé leur expérience de terrain par rapport à cette mise en lumière de « ce que le CATL doit faire au bénéfice des opérateurs d'accueil ».</p> <p>3 situations par groupe ont été retenues pour être proposées pour les jeux de rôles de l'après-midi.</p>
Construction interactive d'une charte « jeux de rôles »	<p>Sylvie LEFEBVRE a guidé la réalisation d'une charte afin d'assurer le bon déroulement des jeux de rôles et encourager à y participer.</p>
REPAS DE MIDI offert par la Province	<p>Merci à la Province ! Mais également au mari de Sylvie LEFEBVRE pour la délicieuse soupe au potiron ainsi qu'à Lora MOINIL et Sabrina LECLERCQ pour les gâteaux !</p>

<p>Balade en extérieur organisée par le Centre d'Interprétation du Paysage</p>	<p>Marie-Annabelle KALOO nous a proposé une balade dans les alentours de l'Espace Florenville, en flanc de Cuesta et le long de la Semois, en collaboration avec une bénévole du Centre d'Interprétation du Paysage. Merci pour ce bol d'oxygène !</p>
<p>Jeux de rôles à partir de situations réelles</p>	<p>Nous avons joué 2 situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En CCA, alors que la Coordinatrice ATL aborde les formations suivies par les accueillantes et rappelle la même obligation décrétole pour les responsables de projet, un directeur d'école refuse de suivre ces formations prétextant qu'il n'a pas le temps. Après quelques échanges où chacun reste sur sa position, la Coordinatrice rappelle que lorsqu'il a besoin d'elle, elle est présente et qu'elle en espérait de même de sa part... ➤ En visitant un lieu d'accueil, la Coordinatrice ATL se rend compte que l'accueillante est dépassée par le nombre d'enfants dont elle a à s'occuper, négligeant de ce fait l'accueil réservé aux parents. Elle reste un temps avec elle pour la soulager et l'aider. <p>Le lendemain, la Coordinatrice ATL rencontre le directeur d'école (responsable de projet) pour lui faire part du manque d'effectif pour l'encadrement. Toutefois, ce dernier ne veut rien entendre, faisant comprendre à la Coordinatrice ATL que l'accueil ne fait pas du tout partie de ses priorités.</p>
<p>« Parcours découverte » de la Commune de Florenville</p>	<p>Marie-Annabelle KALOO, Coordinatrice ATL, accompagnée de 2 accueillantes de Florenville, nous ont présenté le travail réalisé dans leur commune : travail en équipe, exploitation des formations, partenariats, outils de soutien à la fonction d'accueillant-e ou pédagogiques, ...</p>
<p>Quelle suite pour la coordination provinciale (à partir de vos réponses au mail envoyé le mercredi 26 octobre 2016 par Xavier Goossens) ?</p>	<p>Xavier GOOSSENS et Nathalie MORETE nous ont présenté la synthèse des réponses au questionnaire de récolte des attentes et besoins des Coordinateurs ATL par rapport à la Coordination provinciale. Ces résultats vont être analysés au sein du Comité de pilotage pour améliorer ou orienter l'organisation de la Coordination provinciale.</p>
<p>Evaluation de la journée et clôture</p>	<p>Marthe TOUSSAINT nous a proposé une évaluation de la journée à partir d'une scène de théâtre. Evaluation globalement positive car les positions occupées (public, fosse d'orchestre, plateau, souffleur, loges, coulisses) sont jugées confortables.</p>

1. Accueil et introduction à la journée

Nous avons été accueillis par Monsieur Eric GELHAY, Echevin de l'enfance à Florenville. Il nous a présenté l'évolution de l'accueil des enfants sur sa commune et ce que le Décret ATL a apporté à la dynamique locale.

En 20 ans d'accueil de l'enfance sur la commune et 4 échevins qui se sont succédés, il est à noter une nette évolution de la qualité de l'accueil.

Une amélioration notable est l'évolution du statut des accueillantes, surtout depuis l'entrée de la commune dans le Décret ATL. Après avoir travaillé durant des années avec des personnes sous statut ALE, puis avec des accueillantes en PTP, la Commune a fait en sorte que les accueillant-e-s soient petit à petit engagées sous contrat APE.

L'Echevin souligne également le travail de Marie-Annabelle KALOO sur la dynamique de l'équipe et sa volonté d'aller plus loin dans la qualité de l'accueil des enfants.

Après cette photographie de Florenville, Stéphan LEYDER nous a présenté le déroulement de la journée.

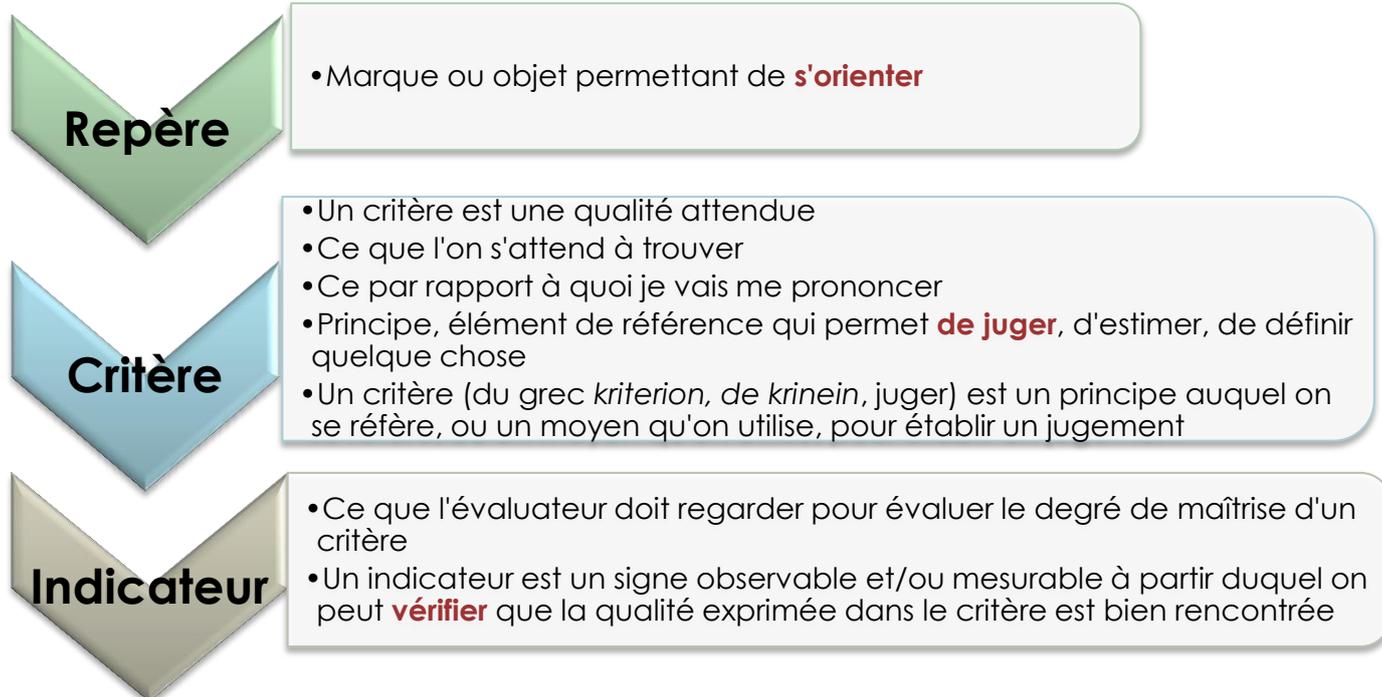
2. Synthèse des journées 1 et 2 du dispositif de rencontres dédiées à l'accompagnement des opérateurs d'accueil + exercice sur les indicateurs

Sylvie LEFEBVRE nous a présenté une synthèse des journées 1 et 2, dédiées à l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil, que nous avons vécues à Herbeumont et à Bertrix.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, elle a tenu à recontextualiser la mission « qualité » des Coordinateurs/trices ATL grâce au schéma ci-dessous :



Elle a également fait la distinction entre « Repère », « Critère » et « Indicateur » :

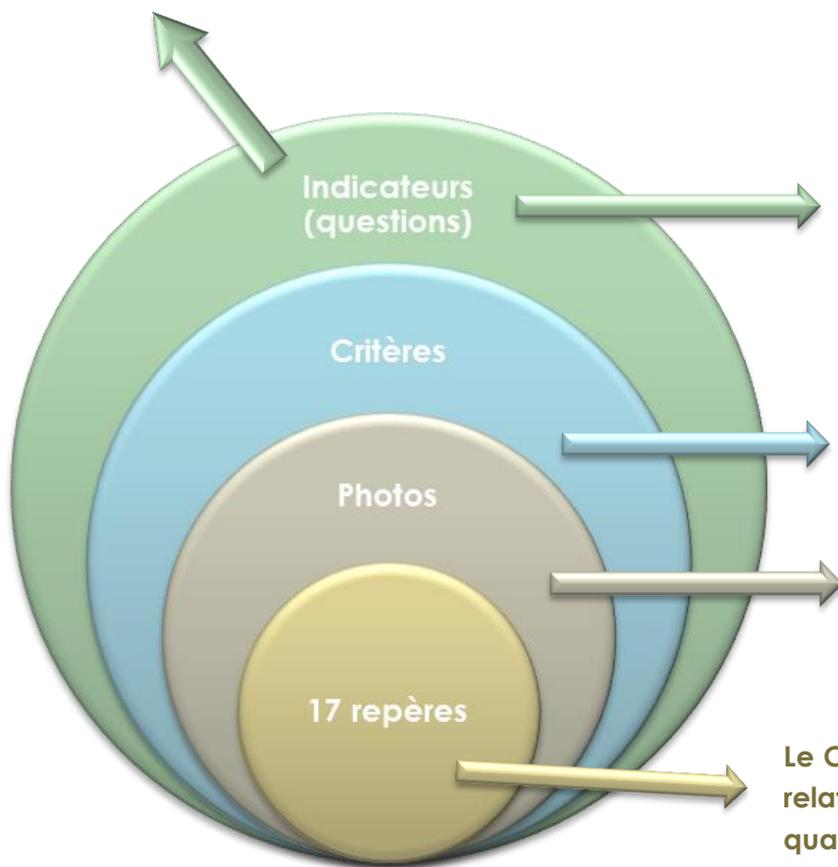


Pour déterminer les 17 repères retenus pour l'accueil des 3-12 ans, le Comité de pilotage est parti des brochures « Repères » pour l'accueil des 0-3 ans.

Voici, à la page suivante, un tableau reprenant ces repères, ceux mis en évidence sont ceux qui sont transversaux avec le 0-3 ans :

	Repères 0-3 ans	Repères 3-12 ans
A la rencontre des familles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer le 1^{er} accueil 2. Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents 3. Gérer les transitions quotidiennes 4. Accompagner les vécus de la séparation 5. Aménager la fin de séjour 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une complémentarité éducative 2. Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents 3. Prendre en compte chacune des familles 4. Gérer les transitions d'un milieu de vie à l'autre
A la rencontre des enfants	<ol style="list-style-type: none"> 6. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur 7. Assurer une continuité dans l'accueil 8. Donner à l'enfant une place active 9. Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même 10. Différencier les pratiques pour individualiser activités et liens 11. Soutenir adéquatement les interactions entre enfants 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Aménager des conditions assurant une vie saine 6. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur 7. Mettre en place et consolider une relation de qualité entre accueillant-e-s et enfant-s 8. Soutenir adéquatement les interactions entre enfants 9. Donner à l'enfant une place active (à chaque enfant, à tous les enfants) 10. Porter une attention particulière aux transitions quotidiennes (accueil et départ = moments clés) 11. Développer la confiance en soi
Soutien à l'activité des professionnel-le-s	<ol style="list-style-type: none"> 12. Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle 13. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif 14. Soutenir un processus de formation continue 15. Favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales 	<ol style="list-style-type: none"> 12. Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle (bien-être au travail : contrat, R de T, travail en équipe,...) 13. Assurer l'encadrement par un personnel qualifié, disposant des compétences/d'une formation de base (ex : déontologie) 14. Soutenir un processus de formation continue 15. Garantir des normes d'encadrement suffisantes 16. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif (évaluation) 17. Favoriser les relations avec les associations locales (les partenaires (voire composantes de la CCA) + les professionnels ATL comme la Plateforme communautaire ATL, ...)

Pour guider l'observation puis étayer la sensibilisation et/ou l'accompagnement



Ça c'est le travail de cette journée de Florenville : identifier des indicateurs (= à quoi je vois que c'est de la qualité, qu'est-ce qui me permet de dire qu'il y a qualité, que le critère est rencontré ?) – suite au GT – produire un document de synthèse

A Herbeumont, nous (tous ensemble) avons fait l'exercice d'identifier quels critères se cachent derrière vos photos

Les photos d'Herbeumont, vos photos (illustrations de lieux/moments/pratiques de qualité) ➤ **Mise en lien photos/repères par le COFIL : quelles photos pour illustrer quels repères ?**

Le COFIL a fait l'exercice de mettre en relation ces 17 repères, le Code de qualité et le Référentiel

Notre exploration du « concept » de qualité d'accueil, en lien avec la mission « qualité » des C.ATL

- **A la J1 d'Herbeumont : illustrer et cadrer**
- **A la J2 de Bertrix : vivre**
- **A la J3 de Florenville : mettre en pratique**

Précautions :

- ✚ **Exhaustivité**
- ✚ **Photos = instantanés**

Après ces précisions, Sylvie LEFEBVRE nous a répartis en groupes de 3 ou 4 Coordinateurs/trices ATL pour travailler 4 repères sur les 17.

Cet exercice était donc une mise en bouche¹ pour un travail plus poussé en groupe de travail. Une feuille a été mise à la disposition des Coordinateurs/trices ATL désireux/ses de poursuivre cette démarche réflexive. Les personnes déjà inscrites sont :

- ✓ Halima MERABET
- ✓ Sabrina LECLERCQ
- ✓ Nathalie MORETTE
- ✓ Auxane JACOB

Les CATL intéressés sont invités à s'inscrire auprès de Xavier GOOSSENS.

Le résultat de l'exercice sur les indicateurs réalisé à Florenville sera joint à la communication que ce groupe de travail souhaitera faire à l'ensemble des CATL.

Le canevas proposé se trouve en annexe de ce PV.

3. Transposition analogique du Code de qualité de l'accueil

Xavier GOOSSENS nous a proposé un exercice de transposition analogique.

Le Code de qualité = Ce que le milieu d'accueil doit faire au bénéfice des enfants et des familles.

La transposition analogique = Remplacer « milieu d'accueil » par « Coordinateur ATL » et « enfants »/ « familles » par « opérateurs d'accueil ». ➡ **Ce que le Coordinateur ATL doit faire au bénéfice des opérateurs d'accueil.**

Vous trouverez sur la page suivante les résultats de cette transposition :

¹ En effet, nous n'avons pas le temps de « peaufiner » les indicateurs proposés par les sous-groupes, de discuter leur pertinence, leur adéquation aux critères, leur formulation. Nous vous invitons donc à ne pas les considérer comme « validés ».

Milieux d'accueil -> Enfants/Familles

Coordination ATL -> Opérateurs d'accueil

Des principes psychopédagogiques

Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et en lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.

Afin de réunir pour chaque opérateur d'accueil les conditions de travail les plus propices à son développement, la coordination ATL préserve et encourage le désir de découvrir des professionnel-le-s en organisant des espaces de travail adaptés à leurs besoins, en mettant à leur disposition des outils et en leur donnant accès à des activités de sensibilisation et d'accompagnement, le cas échéant, diversifiées.

Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillant-e-s avec l'enfant.

La coordination ATL veille à la qualité de la relation des responsables de projet avec les accueillant-e-s.

Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

La coordination ATL permet aux professionnel-le-s de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.

La coordination ATL contribue au développement de la cohérence entre les professionnel-le-s. Tenant compte de leur expérience, elle favorise le développement du travail en équipe/en réseau dans une perspective de solidarité et de coopération.

De l'organisation des activités et de la santé

→ De l'organisation des activités de sensibilisation et d'accompagnement et de la qualité de vie au travail

Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec l'accueillant-e et à la prise en compte des besoins et des attentes des enfants.

La coordination ATL organise les groupes de réflexion de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités de sensibilisation et d'accompagnement qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec les professionnel-le-s et à la prise en compte de leurs besoins et attentes.

Le milieu d'accueil veille, dans l'organisation des activités, à faire place à l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d'accueil fait suite à des activités pédagogiques.

La coordination ATL veille, dans l'organisation des activités de sensibilisation et d'accompagnement, à faire place à l'initiative de chacun des opérateurs d'accueil/professionnel-le-s et à préserver la notion de qualité de vie au travail, particulièrement lorsque la période d'activité fait suite à des obligations professionnelles.

Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants.

La coordination ATL, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer des conditions de travail saines aux professionnel-le-s.

De l'accessibilité

→ De l'accessibilité de la coordination ATL

Le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant-e-s.

La coordination ATL évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des opérateurs d'accueil, des enfants, des personnes qui les confient et des professionnel-le-s.

Le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.

La coordination ATL favorise l'intégration harmonieuse d'opérateurs d'accueil ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.

Le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière éventuellement demandée aux personnes qui confient l'enfant.

La coordination ATL met tout en œuvre pour que l'accès des opérateurs d'accueil à la coordination ATL (CCA et autres activités) ne soit pas limité par des obstacles financiers.

Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne.

La coordination ATL veille à l'égalité des chances pour tous les opérateurs d'accueil dans la gestion des activités de sensibilisation et d'accompagnement et/ou de son travail quotidien.

De l'encadrement

→ De la direction des opérateurs d'accueil

Le milieu d'accueil veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié qui ait les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d'accueil organisé.

La coordination ATL veille à ce que la direction des opérateurs de l'accueil soit assurée par des responsables qualifiés qui aient les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des accueillant-e-s et aux spécificités du type d'accueil organisé.

Le milieu d'accueil encourage les accueillant-e-s, quelle que soit la qualification de base de ceux/celles-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrement et aux connaissances en matière de développement de l'enfant.

La coordination ATL encourage les responsables de projet, quelle que soit la qualification de base de ceux/celles-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction de direction et aux connaissances en la matière.

Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

→ Des relations de la Coordination ATL avec les opérateurs d'accueil et avec l'environnement

Le milieu d'accueil veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient.

Le milieu d'accueil informe les personnes qui confient l'enfant de son projet et s'informe des attentes de celles-ci. Il institue un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sécurité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non.

Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant.

Le milieu d'accueil prend en compte, dans la façon dont l'accueil est organisé et dans la conception et la mise en œuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières.

Le milieu d'accueil favorise les relations avec les collectivités et associations locales.

La coordination ATL veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins des opérateurs d'accueil tout en répondant à la demande des personnes qui confient les enfants.

La coordination ATL informe les opérateurs d'accueil de ses missions et s'informe des attentes de ceux-ci. Elle institue une organisation de travail qui leur permet de collaborer en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs initiatives d'accueil, quelle que soit la nature de celles-ci.

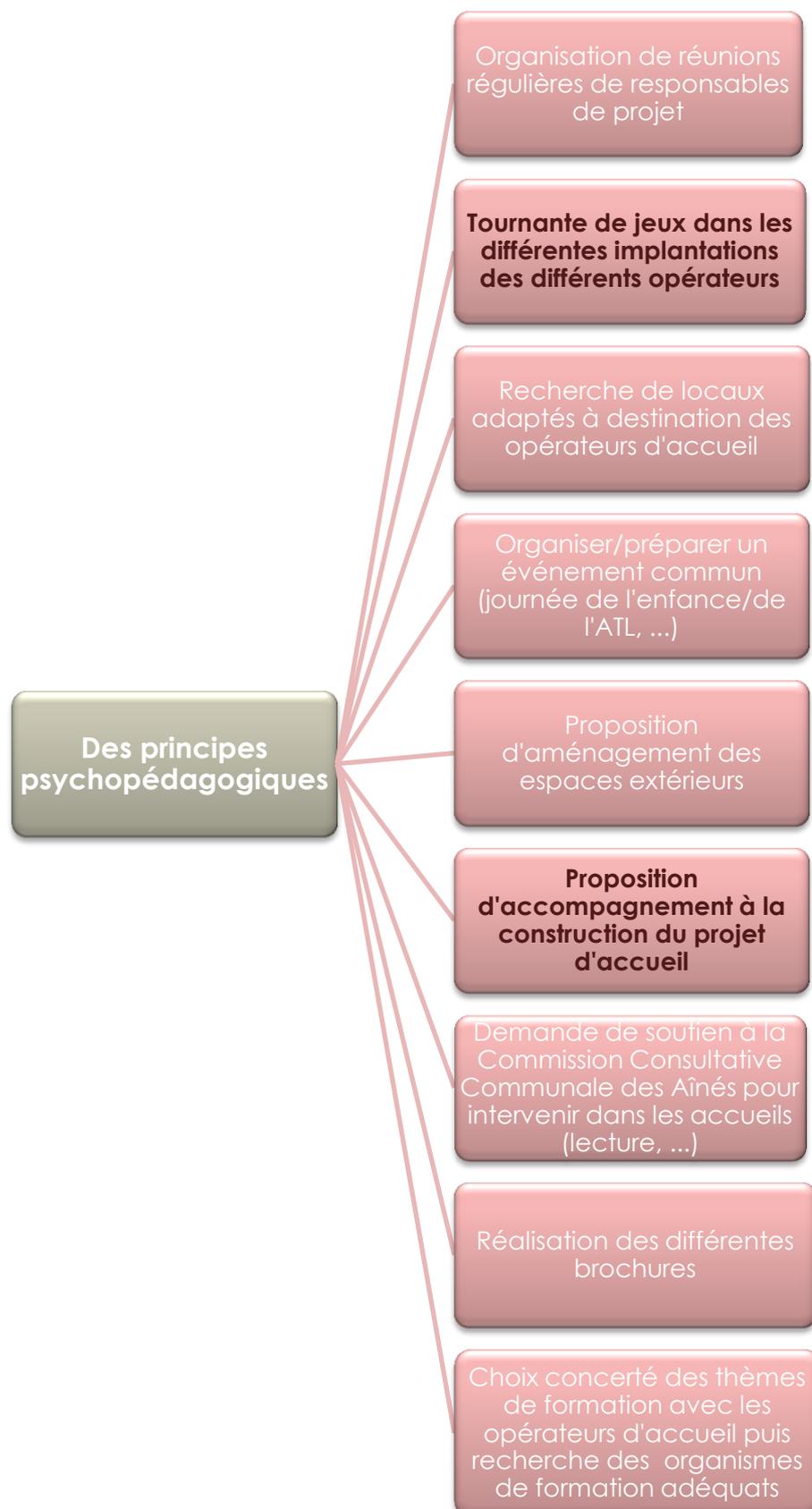
La coordination ATL établit avec les opérateurs d'accueil une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différentes initiatives d'accueil.

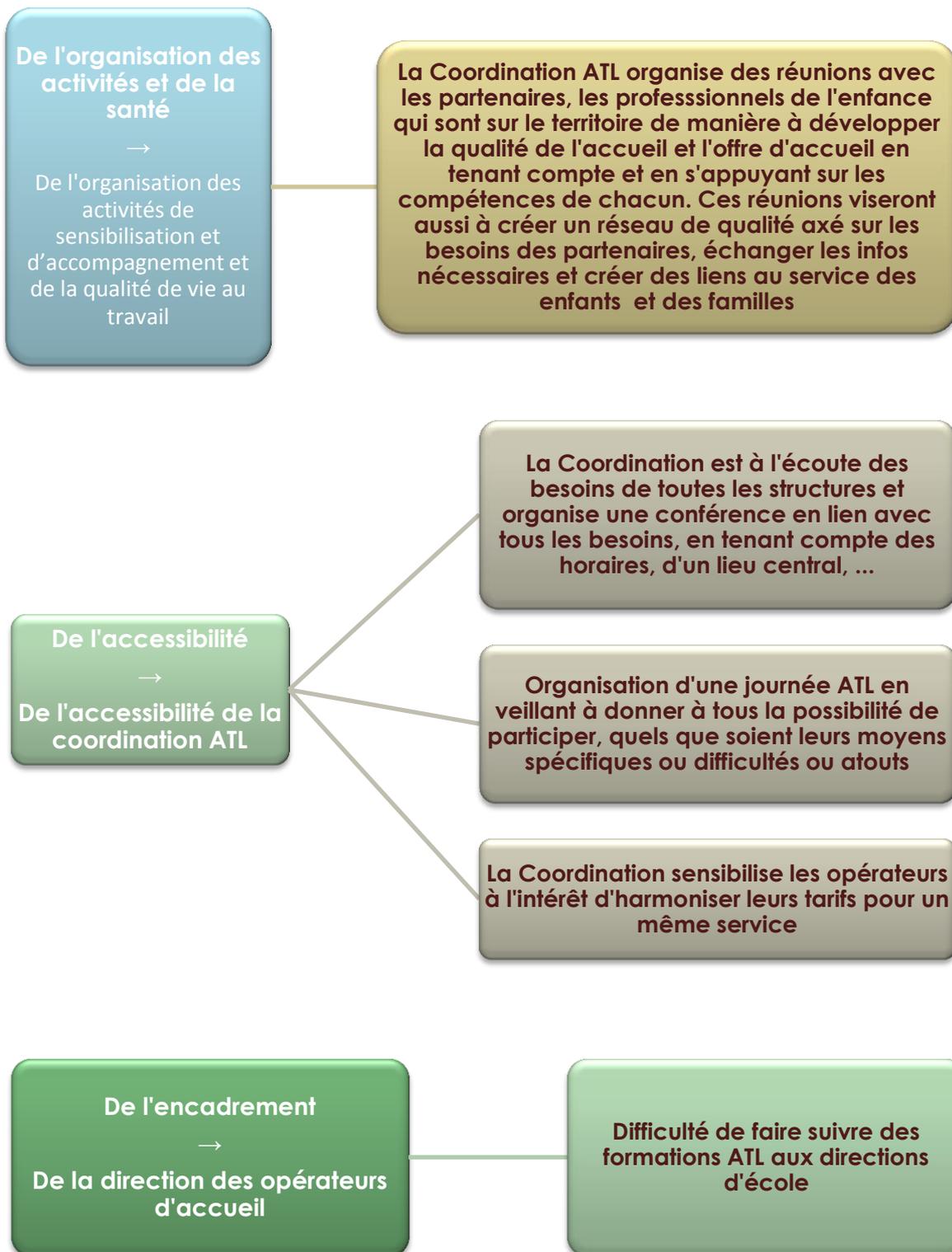
La coordination ATL prend en compte, dans la façon dont les activités de sensibilisation et d'accompagnement sont organisées et dans la conception et la mise en œuvre de ces activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales des opérateurs d'accueil, en tenant compte des situations particulières.

La coordination ATL favorise les relations avec les collectivités et associations locales.

4. L'expérience des Coordinateurs/trices ATL en matière d'accompagnement des opérateurs d'accueil

Suite à l'exercice précédent, les Coordinateurs/trices ATL ont échangé leur expérience par rapport à ces items reformulés qui donnent à voir « **Ce que le Coordinateur ATL doit faire au bénéfice des opérateurs d'accueil** ». Voici ces expériences par « secteur » du Code de qualité (les exemples mis en évidence sont ceux qui avaient été sélectionnés pour les propositions de jeux de rôles) :





Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement



Des relations du CATL avec les opérateurs d'accueil et avec l'environnement

La Coordinatrice ATL aborde les horaires lors de ses CCA. Elle voit via l'EDL qu'il y a un souci mais comme il y a différents PO et que rien ne peut être imposé, elle n'a pas le pouvoir de... Elle peut juste le faire remarquer (ASBL)

En visitant les lieux d'accueil, la Coordinatrice ATL peut noter ce qu'elle voit, pointer du doigt certaines choses de façon réfléchie et avec diplomatie, accompagne, propose, rappelle. Elle ne doit pas imposer, n'a pas de pouvoir. Il y a les réunions avec les accueillantes extrascolaires et les responsables de projet afin d'attirer leur attention sur différents points.

Le programme CLE est discuté en CCA et il y a des représentants des parents. Il n'y a pas de retour aux parents après l'EDL. Effectuer un retour avec ce qui est mis en place est important. D'ordre professionnel ou pas, il y a des réflexions à propos des parents qui ne travaillent pas, le milieu d'accueil n'a pas à juger, et l'enfant est peut-être mieux là.

Sensibiliser à la non discrimination (emploi, nationalité, frontaliers, ...)

Concernant la propreté de l'enfant, la sieste, les allergies, l'alimentation, le coin lecture... Les questions sont posées via la fiche santé remise lors de l'inscription de l'enfant. Il n'y a pas de local spécifique dans l'école réservé à l'AES. La cohabitation n'est pas toujours facile quand le local mis à disposition sert à plusieurs choses. La Coordination ATL rappelle, attire l'attention, échange les informations entre les parents et les enseignants.

5. Construction interactive d'une charte « jeux de rôles »

Sylvie LEFEBVRE a guidé la réalisation d'une charte pour assurer la bienveillance afin d'assurer le bon déroulement des jeux de rôles et encourager à y participer.

Voici les règles que nous avons intégrées à cette charte :



6. Parcours découverte de Florenville

Marie-Annabelle KALOO nous a proposé une balade dans les alentours de l'Espace Florenville, en flanc de Cuesta et le long de la Semois, en collaboration avec une bénévole du Centre d'interprétation du paysage. Cet opérateur collabore avec la Coordination ATL, notamment dans le cadre de l'organisation des journées pédagogiques.

Merci pour ce bol d'oxygène !

7. Jeux de rôles à partir de situations réelles

Suite à la sélection des expériences échangées le matin, nous avons joué 2 situations :

En CCA, alors que la Coordinatrice ATL aborde les formations suivies par les accueillantes et rappelle la même obligation décrétole pour les responsables de projet, un directeur d'école refuse de suivre ces formations prétextant qu'il n'a pas le temps. Après quelques échanges où chacun reste sur sa position, la Coordinatrice ATL rappelle que lorsqu'il a besoin d'elle, elle est présente et qu'elle en espérait de même de sa part ...

Réactions du public

- A Etalle, Mireille ANNICK a proposé un thème (la gestion du temps) qui intéressait les directrices tant dans l'une de leur fonction que dans l'autre. Après la 1^{ère} formation vécue, elles sont à présent demandeuses. Elle va donc leur suggérer la formation sur l'impulsion au changement.
- Danielle STREPENNE, de Bertrix, relève le fait que c'est peut-être vraiment trop lourd pour les directeurs/trices d'être responsable de projet et de respecter cette obligation décrétole. Elle suggère que ce serait peut-être mieux de déléguer cette fonction à une autre personne... Un-e accueillant-e ?
- Dorothee HUSQUINET, de Messancy, explique qu'en CCA, les directeurs d'école avaient demandé si les heures passées en CCA justement ne pouvaient pas être comptabilisées comme heures de formation.
- Bénédicte BRIEL, de Chiny, explique que, cette année, elle a fait aux directions d'école des propositions de formations qui pouvaient les intéresser (pour leur faire économiser le temps de la recherche de formations dans la brochure ONE) et qu'elle a « valorisé », présenté comme un plus, le fait de suivre la même formation à plusieurs (la formation = un moment de rencontre entre les différentes directions impliquées dans l'AES d'une même commune).
- Xavier GOOSSENS a réagi dans le même sens en rappelant la juste intervention d'Anouchka dans le jeu de rôles, qui a mis en avant le rapport WIN-WIN de chacun dans la coordination ATL.
- Danielle a rajouté qu'il fallait du temps pour que la relation se crée et que la fonction acquiert sa crédibilité auprès des partenaires. Cette relation WIN-WIN nécessite de construire la collaboration.

- Sabrina LECLERCQ, de Herbeumont, précise qu'il faut donner avant de vouloir recevoir dans ce genre de relation.
- Enfin, Sylvie LEFEBVRE conclut en appuyant sur le fait qu'il faut mettre en avant la dynamique de la collaboration et se poser la question suivante : Qu'est-ce qu'on met ensemble, chacun avec ses compétences, pour construire cette dynamique de collaboration ? C'est l'image du pot, chacun apporte quelque chose, le met dans le pot et reçoit en retour, c'est du Win-Win au bénéfice des enfants et des familles.

En visitant un lieu d'accueil, la Coordinatrice ATL se rend compte que l'accueillante est dépassée par le nombre d'enfants dont elle a à s'occuper, négligeant de ce fait l'accueil réservé aux parents. Elle reste un temps avec elle pour la soulager et l'aider.

Le lendemain, la Coordinatrice ATL rencontre le directeur d'école (responsable de projet) pour lui faire part du manque d'effectif pour l'encadrement. Toutefois, ce dernier ne veut rien entendre, faisant comprendre à la Coordinatrice ATL que l'accueil ne fait pas du tout partie de ses priorités.

Réactions du public

- Kathleen HENNARD, Coordinatrice accueil de l'ONE, rappelle que la norme d'encadrement citée dans le Décret ATL est incitative et non une obligation, comme c'est le cas dans le 0-3 ans. Toutefois, lorsque dans le programme CLE, un opérateur d'accueil, dans sa demande d'agrément, annonce une accueillante pour 16 enfants, le programme d'après ne peut en annoncer une pour 20. (On ne peut pas « régresser » en matière de norme d'encadrement).
- Sylvie LEFEBVRE appuie sur l'importance d'entendre ce que le responsable de projet a à dire. Elle ajoute que si l'opérateur d'accueil n'a vraiment pas les moyens d'engager une personne supplémentaire, notre objectif ne serait-il pas d'accompagner les accueillantes pour qu'elles puissent adapter leur travail au nombre d'enfants dont elles ont la charge ?
- Xavier GOOSSENS a réagi en précisant qu'il fallait tout de même que ce soit dans le très court terme et qu'il fallait de ce fait trouver une solution (ensemble) pour tendre vers la norme !

- Kathleen HENNARD a également réagi en précisant que si le PO n'avait vraiment pas d'autre solution et que, vu qu'il est clairement écrit dans le décret « tendre vers », il fallait au moins accompagner les accueillantes dans l'encadrement de ce grand nombre d'enfants.
- Pour conclure les échanges, Mireille ANNICK ajoute que le problème dans les ASBL (contrairement aux pouvoirs publics) est qu'elles ne peuvent faire signer des contrats de travail de moins de 9h, alors qu'il ne faudrait une personne supplémentaire que durant une heure.
- Nathalie MORETTE, de Meix-devant-Virton, lui a suggéré les contrats de volontariat, mais se pose la question de la régularité de cette personne.

6 Bis : suite du parcours découverte de Florenville :

Marie-Annabelle KALOO a présenté le travail d'accompagnement réalisé sur Florenville mais elle a surtout laissé la parole aux 2 accueillantes présentes avec elle.

Laurence, accueillante à Florenville, explique que cela fait 20 ans qu'elle travaille dans le domaine de l'accueil extrascolaire et qu'elle a vraiment vu une différence depuis la rentrée de la commune dans le Décret ATL. A présent, elle a l'impression de faire partie d'une équipe, que le travail de l'équipe des accueillantes se centre sur le bien-être des enfants et que les formations régulières leur apportaient vraiment un plus dans leur fonction.

Annabelle explique que les formations individuelles font l'objet d'un partage des acquis en équipe.

Elle ajoute que la Coordination ATL a permis de développer des partenariats tels qu'avec :

- ✓ la Bibliothèque
- ✓ le Centre d'interprétation du paysage (dans le cadre des journées pédagogiques notamment)
- ✓ la Maison des Jeunes (Elle nous a présenté une vidéo, résultat d'un travail de collaboration entre l'accueil des mercredis et la Maison des Jeunes)

Mais aussi des projets novateurs tels que :

- ✓ les goûters sains, mis en place suite à une formation suivie par l'une des accueillantes
- ✓ Une exposition de dessins réalisés par les enfants dont le thème a été le ciel, la lune et le soleil (déterminé avec les enfants suite à une discussion anodine avec eux) à l'occasion de la Saint-Nicolas

Elle explique enfin qu'un gros chantier de réflexion sur la fonction même d'accueillant-e extrascolaire avait été mené avec les Communes de Rouvroy et de Meix-devant-Virton. Avec les accueillants de ces 2 entités, il a été construit un descriptif de fonction et un profil de compétences (+ grille d'auto évaluation). Cette 1^{ère} étape permettra la mise en place d'un plan de formation sur 3 ans, répondant aux besoins de l'accueillant ressortis lors de l'évaluation.

Au niveau méthodologique, Cindy, accueillante à Muno, explique que pour toute activité réalisée, elle crée une fiche dans laquelle elle décrit son activité, l'objectif de celle-ci, ce qu'elle pourra apporter aux enfants. Elle auto évalue de ce fait son travail et l'adapte si besoin.

Au niveau plus administratif, Annabelle, en collaboration avec sa Directrice générale, a réalisé une farde méthodologique, reprenant toutes les informations et recommandations utiles pour toute personne entrant en fonction ou remplaçant occasionnellement l'accueillante en place. Cela va des horaires en passant par les documents à remplir, le déroulement d'une journée à l'accueil, etc.

8. Quelle suite pour la coordination provinciale (à partir de vos réponses au mail envoyé le mercredi 26 octobre 2016 par Xavier Goossens) ?

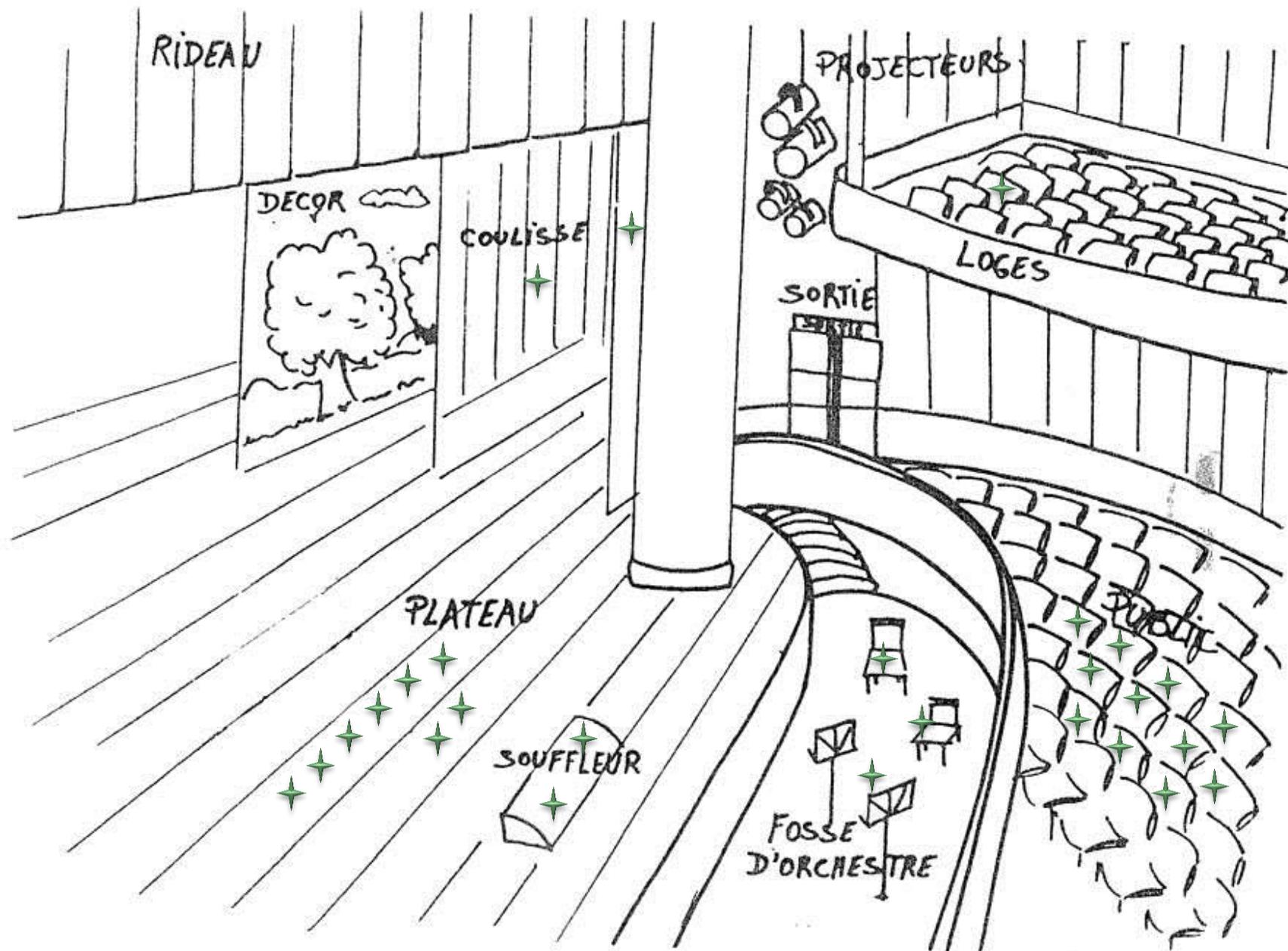
Xavier GOOSSENS et Nathalie MORETTE nous ont présenté la synthèse des réponses au questionnaire qui a été envoyé aux Coordinateurs/trices ATL pour récolter leurs attentes et besoins pour la Coordination provinciale. Le Power Point de présentation de ce point sera mis en ligne sur le site Internet de l'ASBL Promemploi.

Ces résultats vont être analysés au sein du Comité de pilotage pour améliorer ou orienter l'organisation de la Coordination provinciale.

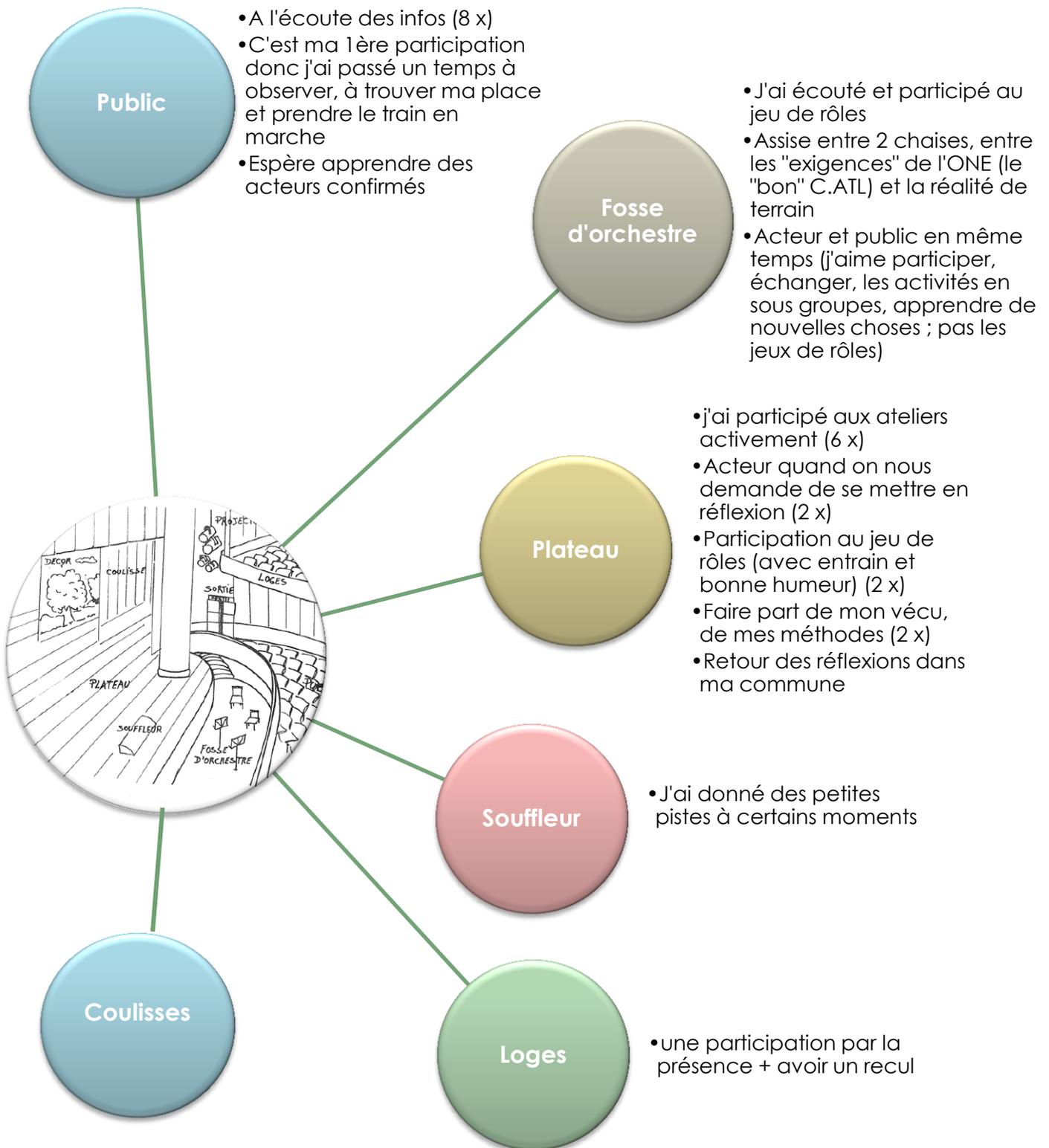
9. Evaluation de la journée et clôture

Marthe TOUSSAINT nous a proposé une évaluation de la journée à partir d'une scène de théâtre.

Vous trouverez à la page suivante la même image avec la position de tous les Coordinateurs/trices ATL présents :



En plus de ce dessin, Marthe nous avait posé quelques questions pour aller plus loin dans l'évaluation. Voici vos réponses :



• Cette position est-elle la meilleure pour vous?

OUI

19

NON

3

- Conforme à ma démarche d'apprentissage
- Permet plus de réflexion sur la pratique et un meilleur lien avec ONE, Promemploi, ... qui donne + de motivation
- Intéressant d'alterner les moments plus passifs et actifs. Tout est fait pour rendre ces coordinations conviviales. D'un point de vue professionnel, sentiment d'être parfois seule en scène... Ce boulot permet bcp d'autonomie mais parfois besoin d'une stimulation extérieure.
- Ces journées sont des journées de partage où l'on essaye de parler le + franchement des réalités de terrain et de trouver des solutions ensemble.
- C'est pareil dans mon travail lors des CCA, des réunions d'équipe avec l'AES où j'impulse la dynamique. A d'autres moments je suis spectatrice et en général enthousiaste et avec des critiques positives
- Je viens en formation pour apprendre des choses, pour me mettre en réflexion par rapport à mes pratiques et avancer sur les différents points à réaliser. En général, c'est lors de journées de ce type que je prépare mes réunions, mes CCA, ... J'utilise ensuite les outils compris.
- Connaissances supplémentaires pour le terrain et échanges entre collègues qui reboostent.
- Je donne des infos sur ce qui fonctionne bien chez moi et ce que j'ai mis en œuvre pour y arriver afin d'aider les autres.
- Bonne participation, bien dans ma position.
- J'étais à l'écoute et, pour mon travail, j'ai entendu et vu des situations vécues sur d'autres communes.
- C'est toujours intéressant de venir chercher des infos, des réponses aux questions, mais également de pouvoir échanger des pratiques, des vécus.
- Je me suis sentie soutenue par mes collègues C.ATL déjà connus. C'était chouette de les retrouver et de faire de nouvelles rencontres.
- Je suis une personne qui aime l'ouverture et prendre des initiatives
- Etre public est très inconfortable si c'est trop long
- La remise en question est parfois inconfortable mais elle permet d'avancer

Repère	Photos	Critères L'opérateur de l'accueil veille à ...	Indicateurs Question = à quoi je vois que ...
<p>3. Prendre en compte <u>chacune</u> des familles</p> <p>C de Q Art. 15. <i>Le milieu d'accueil veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient.</i></p> <p>C de Q Art. 18. <i>Le milieu d'accueil prend en compte, dans la façon dont l'accueil est organisé et dans la conception et la mise en œuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières.</i></p> <p>Réf. Livret II p 24 – 27 « Prendre en compte chacune des familles »</p> <p>Réf. Livret VII p 10 « Entre garde et accueil, une contradiction à dépasser »</p>	 	<ul style="list-style-type: none"> - La rencontre entre les professionnels et les familles - La communication (formelle ou informelle, c'est-à-dire organisée ou non) - La prise en compte des caractéristiques du milieu de vie des familles 	

Repère	Photos	Critères L'opérateur de l'accueil veille à ...	Indicateurs Question = à quoi je vois que ...
<p>6. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur</p> <p><i>C de Q Art. 2. Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.</i></p> <p><i>Réf. Livret III p 60-66 « Les conditions de l'activité des enfants – Des conditions liées à l'environnement »</i></p> <p><i>Réf. Livret V 2 p 79-87 « Créer des lieux sécurisés et sécurisants (différents facteurs P85)</i></p> <p><i>Réf. Livret VII p 37 « Une infrastructure et un équipement initiaux suffisants »</i></p>	    	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité psychique et physique des enfants - L'autonomie des enfants et son développement - La diversité des activités proposées - La possibilité pour l'enfant de s'insérer dans un groupe, de s'isoler ou de rejoindre l'adulte - L'adéquation du local et du matériel avec l'activité et le niveau de développement des enfants - La propreté des infrastructures d'accueil - La continuité de l'action et des interactions entre les enfants - La liberté de mouvement des enfants - L'ambiance positive du lieu d'accueil (à tout moment, en toutes circonstances) - Le bien-être des enfants 	

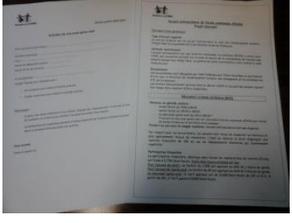
Repère	Photos	Critères L'opérateur de l'accueil veille à ...	Indicateurs Question = à quoi je vois que ...
<p>9. Donner une place active à <u>chacun</u> et à <u>tous</u></p> <p><i>C de Q Art. 2. Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.</i></p> <p><i>C de Q Art. 4. Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.</i></p> <p><i>C de Q Art. 7. Le milieu d'accueil veille, dans l'organisation des activités, à faire place à l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d'accueil fait suite à des activités pédagogiques.</i></p>	    	<ul style="list-style-type: none"> - La liberté d'expression des enfants et son développement - La créativité des enfants et son développement - Le choix des activités et de la non-participation dans le chef des enfants - La confiance en soi des enfants et son développement - L'autonomie des enfants et son développement - L'initiative des enfants et son développement - La place de chaque enfant - La non-discrimination, le non-jugement - La pertinence de l'activité et son adéquation avec les caractéristiques du groupe d'enfants - La maîtrise de la technique par l'animateur 	

Réf. Livret IV p 22 « Le sentiment de vivre son autonomie »

Réf. Livret III dans son ensemble « Donner une place active à chacun et à tous les enfants »

Réf. Livret VI dans son ensemble « Promouvoir la participation des enfants aux faits et événements qui le concernent »

- *Le conseil*
- *Des projets avec les enfants*

Repère	Photos	Critères L'opérateur de l'accueil veille à ...	Indicateurs Question = à quoi je vois que ...
<p>16. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif (évaluation)</p> <p><i>C de Q ???</i></p> <p><i>Réf. Livret VII p 9 – 18 « le sens de l'accueil des 3-12 ans : enjeux et missions »</i></p> <p><i>Réf. Livret VII p 20 – 24 « Le projet éducatif »</i></p> <p><i>Réf. Livret VII p 47 « Posture parentale et posture professionnelle »</i></p>	   	<ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte de la spécificité des familles dans le ROI - Le travail en équipe - La réflexion en équipe sur l'organisation des activités et de l'environnement (concertation) - La formalisation du projet d'accueil par les professionnels - Le « faire vivre » le projet d'accueil par les professionnels - La communication du projet d'accueil² aux parents - Les outils de communication avec les parents - Le balisage du « métier » des professionnels en concertation avec eux - Le bien être des professionnels 	

² illustrant les choix pédagogiques et les règles liés au fonctionnement du milieu d'accueil.